



**78 | ÉCOLOGIE** Les élus et distributeurs incitent les agriculteurs locaux à modifier leurs pratiques.

## Le bio pour améliorer la qualité de l'eau

MEHDIGHERDANE

**L'AGRICULTURE** bio à la rescousse de l'eau. Pour améliorer la qualité de l'eau potable collectée dans les nappes phréatiques de la vallée de la Seine, les élus locaux et le distributeur Suez se tournent vers les agriculteurs. Ils veulent les encourager à modifier leurs pratiques, en passant notamment au bio, afin de limiter l'utilisation des pesticides et donc la pollution des nappes phréatiques.

Les regards se portent sur un point de captage et de traitement situé à Flins-sur-Seine. Cette station est stratégique : elle arrose près de 500 000 habitants des Yvelines et des Hauts-de-Seine et est implantée, avec trois autres points, au cœur d'une zone agricole de 1 500 ha.

« 9 % de ces terres sont déjà passées au bio et 27 % sont à l'étude, se félicite Olivia Amozig-Bellot, directrice de la région Paris Seine

Ouest pour Suez. Pour les aider, nous essayons de leur trouver des débouchés dans leurs nouvelles pratiques. »

Mais les résistances sont encore tenaces, notamment en raison des coûts et de la variabilité de la production. Pourtant, trois d'entre eux font du 100 % bio.

« Le fait que certains y passent permet aux autres d'observer la méthode et chacune de ses composantes », explique Marc Barrier, un exploitant de Guerville récemment converti au bio.

Le contrat signé avec Suez, l'agence de l'eau Seine-Normandie, les agriculteurs et la communauté urbaine GPS&O s'étale sur quatre ans et porte sur 1,4 million d'euros. « Nous sommes responsables de la qualité de l'eau distribuée aux consommateurs, souligne Raphaël Cognet, président (LR) de la communauté urbaine. Son traitement a un coût qui se répercute forcément sur la facture. » ■



Ce changement de méthode de production vise, notamment, à limiter l'usage de pesticides qui polluent les nappes phréatiques.



Aérodrome de Toussus-le-Noble, le 24 mars. L'interdiction des tours de pistes pour les avions légers les plus bruyants, les week-ends et jours fériés entre avril et septembre, fait partie des dix résolutions adoptées par la commission consultative de l'environnement.

**78 | TOUSSUS-LE-NOBLE** Pour les associations de riverains, celles-ci n'entraîneront pas une baisse du trafic de l'aérodrome, au contraire.

## Les mesures pour réduire le bruit, « de la poudre aux yeux »

JEANNE CASSARD

**DIFFICILE** de mettre tout le monde d'accord. Face au dialogue compliqué entre les associations de riverains et les usagers de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, la préfecture des Yvelines a organisé une commission consultative de l'environnement pour tenter de trouver un compromis.

Composée d'élus, de riverains et de pilotes, l'instance a voté dix résolutions effectives à partir du mois de juin.

« De la poudre aux yeux », selon Christian Mauduit, président de l'Association Ciel calme à Magny-les-Hameaux (ACCMH), ces mesures n'entraînent pas une réduction globale du trafic, au contraire. « Certes, on limite les tours de pistes les week-ends mais en ce moment, les gens travaillent chez eux la semaine, c'est très gênant ».

Surtout, insiste-t-il, « lorsqu'on interdit les tours de piste, il y a plus d'entrées et de sorties d'autres avions ». Le seul moyen pour diminuer les nuisances selon lui, c'est de « réduire le nombre de l'ensemble des vols, pas uniquement les tours de piste ».

### Le quatrième de France en termes de mouvements d'avions

Avec 135 000 mouvements enregistrés en 2019, l'aérodrome de Toussus-le-Noble est le quatrième de France en termes de mouvements d'avions, derrière Roissy, Orly et Nice. Entre les vols de loisir, d'affaires, les écoles de formation et les hélicoptères, un appareil vole au-dessus

de la tête des habitants de la zone toutes les minutes.

Sur la vitesse des avions, réduite à 100 nœuds, soit 180 km/h, Christian Mauduit estime qu'il n'y a pas assez de contrôles pour faire respecter cette disposition. « Très déçue » des résultats de cette commission consultative de l'environnement, l'association réfléchit à d'autres moyens pour changer les choses.

Elle aussi a émis des réserves, mais la maire (DVD) des Loges-en-Josas, Caroline Doucerain, a finalement voté en faveur des propositions. « On ne va pas suffisamment loin contre les nuisances mais le statu quo n'est pas non plus souhaitable. »

Comme les associations de riverains, l'élue souhaite davantage de contrôles et de

sanctions à l'encontre des pilotes qui ne respectent pas les trajectoires : « Actuellement il n'y a quasiment pas de contrôle. »

### Des vols d'affaires de plus en plus nombreux

Aux Loges-en-Josas, les habitants ne sont pas concernés par les hélicoptères mais par les tours de piste. Surtout, la maire est inquiète face au développement de l'aviation d'affaires. « Je reste très vigilante, si c'est pour enlever certains avions pour en remettre d'autres à la place, ce n'est pas la peine. »

De son côté, Yves Gascuel, président de l'Union des aéroclubs de Toussus-le-Noble (UAT) considère que le compromis trouvé est « raisonnable ».

Pour les usagers, « le plus pénalisant est l'interdiction des tours de piste des avions légers les plus bruyants le week-end et les jours fériés, d'avril à septembre ». Selon Yves Gascuel, « cela représente une perte réelle, certains pilotes ne peuvent voler que le week-end ».

Aussi, ajoute-t-il, « avec le Covid, l'activité de l'aérodrome est en baisse, trop de contraintes signifieraient la fin de l'aéroclub et la perte des emplois liés. » ■



Trop de contraintes signifieraient la fin de l'aéroclub et la perte des emplois liés

YVES GASCUEL, PRÉSIDENT DE L'UNION DES AÉROCLUBS DE TOUSSUS-LE-NOBLE

**Le Parisien**

Rendez-vous du **6 au 9 avril** sur le **stand Le Parisien** de 09h00 à 19h00 dans votre magasin Carrefour.

De **nombreux avantages** et **surprises** vous y attendent...



Carrefour

ROUTE DÉPARTEMENTALE 14  
CHEMIN DÉPARTEMENTAL 14  
78410 FLINS-SUR-SEINE

